



Voiles Traditionnelles en Baie de Vilaine
Maison du l'Her - 2A, rue du calvaire 56190 BILLIERS
Tél. : 06 47 75 52 32
Courriel : belledevilaine56190@gmail.com
Site : <http://www.belledevilaine.fr>

« BELLE DE VILAINE »

koanten ar gwilen

Reconstruction à l'authentique d'une chaloupe pontée à cul rond et pavois ajouré de 1887 de la baie de Vilaine.

Classé Bateau d'Intérêt Patrimonial

Le Président, Dominique Prudhomme remercie tous les présents, indique les pouvoirs qui ont été donnés ainsi que les membres absents excusés.

Il rappelle que la précédente AG a eu lieu le 9 février 2024.

Rapport moral 2024

ADHESION ET NAVIGATIONS

Le nombre d'adhérents de 261 est important. Il faut remonter à 2012 pour avoir un nombre comparable.

Le nombre de jours navigués est de 47. Là aussi, il faut remonter 2012 pour trouver un nombre un plus élevé.

519 personnes ont embarqué sur Belle de Vilaine.

Ceci a été possible grâce à une forte mobilisation de l'équipage. Cela représente 169 jours d'équipiers et chefs de bord embarqués.

Les rassemblements, Vilaine en fête et Brest-Douarnenez ont été des moments intenses de navigation. Belle de Vilaine a aussi participé à la fête de Piriac et au Pardon de Billiers.

Naturellement, les sorties adhérents ont aussi eu lieu dans la Baie de Vilaine de mai à septembre.

TRAVAUX

Grâce à une mobilisation importante, 2024 a été une année intense en maintenance et en travaux.

Finition des gainages sur les haubans de taillevent, réparation de certains endroits sur les mâts, changement de l'haubanage.

Carénage en profondeur, modification de l'étambot, changement de l'arbre et de l'hélice, changement du térillon et révision moteur, nouvelles plaques Belle de Vilaine.

Modification du puits de chaîne, changement de la batterie de service, de la pompe de cale, de la VHF fixe, de la chaîne d'amarrage, du râtelier avant tribord et des filières bâbord.

Plus, plein de petits détails qui demandent une attention de tous les jours.

SINISTRE BELLE DE VILAINE DU 22 AVRIL 2019

Lors de la dernière AG, nous vous informions qu'à notre demande, fin 2023, notre avocat avait lancé une procédure d'assignation auprès du chantier du Guip et de son assureur auprès du tribunal de Vannes.

Après plusieurs relances de notre avocat, la SARL CHANTIER DU GUIP et son assureur, la

société MMA ASSURANCES, ont réglé la somme de 49.376,71 euros dans le cadre de la procédure d'incident en septembre 2024 (au départ la MMA proposait 34 211,63 €) .

Il restait à juger les dommages-intérêts pour résistance abusive, les frais au titre de l'article 700 et les frais d'expertise.

Le 19 février, la MMA propose de trouver un accord plutôt que d'aller devant le juge fin mars pour une décision fin juin. Après plusieurs échanges un accord pour la somme de 18 000€ a été conclu.

Un protocole a été envoyé par notre avocat. Signé de la MMA, du chantier du Guip et de l'association, il met fin définitivement à l'affaire.

Rapport financier 2024

Le résultat courant présente un solde positif de 2 752€.

Adhésion en forte hausse. Frais bateau récurrents et non récurrents en forte hausse suite à beaucoup de travaux et une grande activité nautique (Brest).

Fin de l'emprunt avec le dernier versement de 4 086€. Merci à la mairie de Billiers de s'être portée garant de celui-ci d'une durée de 5 ans.

Remboursement sinistre de 49 376€

Ce qui donne un résultat positif de 47 692€ pour l'année 2024.

Rapport du vérificateur des comptes, François Batard .

François Batard après avoir expliqué la procédure utilisée pour cette vérification et les points principaux examinés demande à l'assemblée d'approuver les comptes.

Les rapports moral et financier 2024 sont approuvés à la majorité.

Année 2025

ADHÉSIONS

Pour l'année 2025, le prix des adhésions reste inchangé :

Membre actif : 30€ - Membre sympathisant adulte : 40€ - Membre sympathisant enfant (moins de 15 ans) : 15€ - Groupe constitué demi-journée : 300€ - Groupe constitué journée : 400€ - Groupe constitué WE : 850€

NAVIGATIONS

Sorties régulières en baie de Vilaine, baie de Quiberon et golfe du Morbihan

Manifestations maritimes

La semaine du Golfe aura lieu du lundi 26 au samedi 31 mai. Convoyage les dimanches 25 et 26 mai.

Pen Bron 21 et 22 juin

Fête du Reder Mor 6 DAMGAN 14 juin

Rassemblement Port Navalo we du 19 et 20 juillet

Fête du Grand Norven 2 août

TRAVAUX 2025

Problème de réducteur

Rappel : le nouveau moteur MIDIF a été installé en juillet 2019 par Manu de chez Marine Performance à Baden.

180 heures après son installation, problème de réducteur, démontage et remise en place du réducteur par Manu, réparation à Nantes, le tout pour 3 200€.

150 heures après, en juillet à Audierne, défaillance du réducteur identique à la première fois.

Pour Nantes, c'est le réducteur qui n'est pas adapté au bateau. Il préconise de le remplacer par le M93 qui aura le même ratio que le réducteur du moteur Perkins d'avant qui a toujours bien

fonctionné avec l'hélice précédente.

Montant du nouveau réducteur 4 630€ (1 852 d'acompte en 2024) devis négocié, pose et essai gratuits par Manu, possibilité de revente de l'ancien réducteur après vérification gratuite par Nantes.

Travaux divers

Nouvelle cale pour les mâts, planchers intérieurs, coffres sur le pont pour radeaux de survie, joint de pont, râtelier avant, central et arrière tribord, vernis bi-composant pour les mâts et la lisse...

CARENAGE 2025 : DU MERCREDI 19 MARS AU MERCREDI 26 MARS INCLUS

MANIFESTATION

Réception pour la clôture de la souscription. Elle aura lieu sur le port de Billiers, le samedi 12 juillet. Ce sera aussi l'occasion de découvrir la restauration du panneau du patrimoine situé au-dessus de la cale, restauration financé par la municipalité.

Renouvellement du Conseil d'Administration

Jean-Yves Mafoa désire ne plus se représenter.

Le tiers renouvelable des membres du C.A. se compose de Patrick Le Pallec, Antoine Rullière, Dominique Prudhomme, François Le Pallec, Sébastien Le Mouroux, Gérard David et Bernard Mainguy

Tous se sont représentés et ont été élus à la majorité ainsi que quatre nouveaux membres : Vincent Simon, Pierre-Yves Le Jallé, Michel Guillard et Patrick Vasseur.

Au prochain CA, il faudra rééquilibrer les trois tiers du conseil d'administration.

Conclusion

En 1991, l'association VTBV a été créée. Belle de Vilaine a été lancée le 24 mai 1994. Le bateau a parcouru l'équivalent de plus de trois tours du monde grâce à un bon équipage toujours présent. Pendant toutes ces années, une maintenance de tous les instants a été assurée. Une grosse restauration a été effectuée en 2018-2019.

Depuis toutes ces années nous pouvons être fiers de porter avec succès ce projet, fiers de rassembler, fiers d'accueillir des nouveaux bénévoles, des nouveaux membres d'équipage, fiers de transmettre.

Quel chemin parcouru ! Ces derniers temps il a fallu affronter deux tempêtes : en 2016, nous avons un déficit de 7 600 € suite au détournement d'argent de notre précédent trésorier, en avril le bateau se remplissait d'eau suite à l'incompétence du responsable du chantier du Guip à l'île aux Moines.

Aujourd'hui nous avons tourné ces deux pages noires plus que difficiles à vivre, grâce à quoi ? Grâce à vous, grâce à l'équipe de la Belle, soucieuse, respectueuse de l'un, de l'autre, animé d'une même passion.

On ne ressort pas indemne de tout cela, on ressort plus déterminé que jamais. Ensemble, il y a encore tant de mers à traverser. Bravo à tous et plus que merci.

Questions diverses

Pot de l'amitié